

**COMMUNE DE COURVIERES**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2025**  
**PROCES VERBAL**

Lieu : Mairie de Courvières

Heure de convocation : 20 heures

Président : Bernard GIRARD

Secrétaire : Dominique GEISSBUHLER

Membres présents : Bernard GIRARD, Dominique GEISSBUHLER, Jocelyne VUILLEMIN, Damien BACQUET, Maurice COURTEBRAS, Benjamin LHOMME, Brigitte GUICHON, Guillaume PATOZ, Jérôme PEYLABOUD, Damien SCUDELLER.

Membres absents : ---

Membres absents excusés : Éric LIEGEON,

Membres ayant participé au vote : 10

**Ordre du jour :**

- 1. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 mai 2025**
- 2. Travaux :**
- 3. Urbanisme**
- 4. Finances**
- 5. C.F.D**
- 6. Questions diverses**

**1. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 mai 2025**

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mai est approuvé par tous les membres présents et signé du Président et du secrétaire de séance.

## **2. Travaux**

### **Réseau chaleur :**

4 cabinets se sont portés candidat pour le marché de maîtrise d'œuvre concernant la création d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur. Notre choix s'est porté sur le cabinet Planair qui nous semble le mieux correspondre à nos attentes pour un montant de 21'700 € HT. Le conseil a approuvé à l'unanimité ce choix.

(Délibération N° DCM 1 03 07 2025)

### **Maison rue de Cuvier :**

Après maintes réflexions et le coût important des travaux, la commune ne peut pas s'engager sans une certaine sécurité financière, c'est pourquoi nous avons mandaté le bailleur social Habitat 25 de la rénovation ce qu'il a accepté, 4 logements seront créés.

Le maire rappelle que par délibération du 3 juillet 2025 (DCM 6 03 07 2025), le conseil municipal a accepté le transfert de l'ensemble de la maîtrise d'ouvrage de l'opération à Habitat 25 pour la réhabilitation et la valorisation de ce bâtiment et la création de logements locatifs sociaux, avec un bail emphytéotique et une participation de 110 000,00 €.

Cette opération ne pourra être envisagée que par la contractualisation d'un bail emphytéotique conclu pour une durée de 50 ans et moyennant une redevance annuelle d'1 € non actualisable.

## **3. Urbanisme**

- Sécurité route de Salins : A l'entrée du village, coté Boujailles, une écluse simple installée afin de réduire la vitesse. C'est la société Signaux Bourgogne Franche Comté pour un montant de 4608,20 € HT qui procédera à la mise en place.

- Changement de nom de rue : Le chemin menant à la ferme du Gaec Liégeon porte 2 noms orthographiés de deux façons, Secey et Cesset. Un arrêté a été pris pour le nommer chemin de Cesset.

(Délibération N° DCM 2 03 07 2025)

- Arrêté fermeture rue : A la demande des habitants de la rue des Frênes, de fermer la rue à la circulation, le temps d'une journée pour leur fête des voisins, le samedi 20 septembre de 11 h à 22 h, un arrêté a été pris.

## **4. Finances**

- Subvention 2025 familles rurales : Une délibération a été prise pour approuver la subvention à familles rurales, le montant de la part de la commune est de 16'088,01 €.

(Délibération N° DCM 3 03 07 2025)

- Décision modificative virement de crédit : Il s'agit d'une écriture pour effectuer un paiement de 2'600 € auprès du centre d'incendie et secours de Frasne qui aurait dû être fait en 2023. Le conseil a approuvé.

(Délibération N° DCM 4 03 07 2025)

## **5. C.F.D.**

Délibération sur la composition du Conseil Communautaire : Une délibération a été prise pour définir le nombre de 2 conseillers communautaires pour représenter notre commune au sein de la CFD.

(Délibération N° DCM 5 03 07 2025)

## **6. Questions diverses :**

- Un devis a été établi par la société TP/RG de Levier d'un montant de 3879 €HT pour réparer le puits perdu, près du barbouillon, dont les plaques sont cassées, c'est à la charge de la commune et non de la CFD.

Nous avons mandaté la société Robert Jardins pour venir couper les pins du centre d'accueil, pour un montant de 970 €HT, nous sommes obligés de les couper ceux-ci poussent le mur d'enceinte.

Un devis a été demandé à la société Franche-Comté assainissement pour effectuer le pompage de 2 dessableurs.

Le ralentisseur à l'entrée du village coté Frasne, a besoin d'être réparé, la bouche d'égout s'enfonce, les voitures frottent. Une discussion est en cours pour corriger cette malfaçon.

Le réseau téléphonique que nous connaissons tout est sur le point de disparaître, il sera remplacé par le nouveau réseau public de fibre optique. Pour vous accompagner dans vos démarches, une permanence sera organisée à Courvières le mercredi 16 juillet en mairie de 10h à 12 h.

Une demande de dérogation pour l'inscription à l'école maternelle de Nozeroy a été demandée par Madame MARMIER, conformément aux critères établis par la commune depuis plusieurs années, cette demande n'est pas acceptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 35.

Le Président de séance,

Bernard GIRARD



Le Secrétaire de séance,

Dominique GEISBUHLER